



Maison sans permis de construire ?

Par **Garsab**, le **10/02/2019** à **11:40**

Bonjour,
Nous avons acheté un bien immobilier en 2004.
Nous nous sommes rendus compte que nous ne disposions pas du permis de construire suite a une demande de travaux.
Ce bien a été construit a partir d'une construction qui était existante, une ancienne bergerie).
L'ancien propriétaire devait t'il déclaré c'est travaux? Si l'ancienne construction disposée d'un permis comment le savoir et l'obtenir ?
Régulariser notre situation me semble très difficile.
Surtout que notre bien (accolé a d'autres maisons,nous formons un hameau),se trouve en zone inconstructible.
Si nous vendonMerci